



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CAPL cadres A du 5 juillet

Mouvement local au recto et recours sur les entretiens professionnels au verso

CAPL de Mouvement

La CGT a lu une déclaration liminaire ([voir sur notre site](#)).

Concernant le contexte politique, le Directeur a indiqué que ce n'était pas son rôle de le commenter, mais que cela se jouera aux élections présidentielles prochaines. Selon la Cgt, les attaques contre les conquêtes sociales incarnées par la loi travail sont incluses dans une stratégie plus globale contre le monde du travail dont les agents des ministères de Bercy font intégralement partie. Le Directeur indique qu'aucun lien n'est établi aujourd'hui selon lui dans ce domaine.

Concernant les emplois vacants, la contribution de la Dgfip à la Révision Générale des Politiques Publiques a été très lourde. Au Comité Technique Ministériel qui s'est tenu le 4 juillet, M. Eckert a annoncé un ralentissement des suppressions d'emplois aux ministères économique et financier. Ce serait donc « moins pire » que les années passées, mais il reste à voir la déclinaison de ces annonces dans les mois à venir.

A la Dgfip en particulier, de nombreux collègues ont été affectés au projet de Prélèvement à la Source (PAS), ce qui obère les arrivées dans d'autres services. Au déficit de recrutements structurels dans l'informatique, s'ajoute donc un déficit conjoncturel.

A la Disi Ouest, 39 emplois seront vacants en septembre 2016, le Directeur reconnaît que c'est beaucoup, 20-25 % de plus que les années précédentes. Au niveau des cadres A, 3 emplois seront vacants, ce sont les B qui paient le plus lourd tribut (21 emplois).

Mouvement local :

Trois agents avaient déposé des fiches de vœux, 2 au mouvement national, et 1 au mouvement local.

Le poste vacant de PSE de l'ESI Nantes Marsauderies est comblé par l'arrivée d'un collègue. Il restera un poste vacant d'analyste, suite au départ par mutation du collègue.

Le poste de PSE-CRA vacant de l'ESI Nantes Coulongé est comblé par la mutation sur ce poste d'un collègue (interne Disi). Il restera un poste vacant d'analyste.

Le poste vacant d'inspecteur administratif à la DISI suite au départ d'une collègue, sera comblé

par l'arrivée d'une collègue (interne Disi).

La publication des affectations précises sur les missions pour les collègues, au sein des établissements de Marsauderies et Coulongé, sera effectuée en deuxième quinzaine de juillet.

CAPL de recours sur les entretiens professionnels

La CGT a lu une déclaration liminaire ([voir sur notre site](#)). En réponse, le Directeur a indiqué que le nouveau dispositif suite aux accords PPCR (qui conduisent à la fin de l'attribution des réductions/majorations pour les B en 2016, et en 2017 pour les C et les A) n'était pas encore connu. Des groupes de travail doivent se tenir à la rentrée et on en saura plus à l'automne, ce qui est un peu tard. Il a indiqué que l'entretien professionnel est utile aux agents, ce que nous ne contestons pas. En ce qui concerne la Cgt, nous avons rappelé que nous ne sommes pas contre l'entretien professionnel individuel, mais contre le dispositif de quotas d'attribution des réductions d'ancienneté, qui conduit à des frustrations pour les collègues puisque 70 % seulement des agents peuvent être valorisés une année.

Concernant les réductions non utilisées l'année dernière, l'administration indique qu'elles ont été reversées au pot commun national et redistribuées cette année dans les directions et ne sont pas perdues. Il n'y a pas non plus de plan d'économie qui consisterait à mettre de côté des réductions en vue de la fin du dispositif.

- **La CGT Finances Publiques réaffirme son opposition à toutes formes d'individualisation de la rémunération liée au mérite et à l'évaluation, ainsi qu'à tous éléments susceptibles de remettre en cause la linéarité des carrières.**

- Le dispositif du RIFSEEP en projet supprime la notion de capital mois mais ne nous réjouissons pas trop vite : le nouveau dispositif pourrait avoir un impact bien plus important pour différencier les agents d'un même grade selon la fonction exercée mais surtout selon les résultats professionnels reconnus lors de l'évaluation.

Un dossier de recours a été présenté pour les A. Après échanges entre l'administration et les représentants des personnels, **il a été décidé d'accorder la réduction d'1 mois demandée.** Un vote pour à l'unanimité s'en est suivi.

Les élus CGT vous souhaitent de bonnes vacances

